

LETTRE DE MISSION

Appui et conseils à la fonction siège

Contexte

Dans le cadre du séminaire du Conseil d'Administration des 13 et 14 juin 2016, il a été décidé de mettre en œuvre des actions de soutien et d'appui au siège pour, d'une part assurer la continuité de son fonctionnement et d'autre part, pour accompagner la transition suite au départ de la secrétaire générale.

Jean-Luc Darguesse a été sollicité pour cette mission par le président sur mandat du CA.

La présente lettre de mission en précise le périmètre :

- 1 – Accompagner la transition opérationnelle pour assurer la continuité du fonctionnement du siège
- 2 – Soutenir la préparation de la transition stratégique associative

Durée de la mission

- Jusqu'à l'Assemblée Générale de mai 2017.
- La mission peut être interrompue plus tôt à l'initiative de Jean-Luc DARGUESSE ou du Conseil d'Administration.

Positionnement au sein du GEPSO

- Il peut être invité par le président au Conseil d'Administration et au Bureau.
- Il est un lien permanent avec l'équipe du siège et présent physiquement une fois par mois au minimum dans les locaux du siège.
- Il est sous la responsabilité directe du Président de l'association qui lui donne les délégations nécessaires à sa mission et il travaille en étroite collaboration avec les autres membres du bureau.
- Jean-Luc Darguesse est considéré comme bénévole au sein de l'association.
- Ses frais de déplacement, d'hébergement et de repas sont intégralement remboursés par l'association. Ils sont contrôlés par le Trésorier et font l'objet de justificatifs.



Rendu compte

- Pendant sa mission, il rédige tous les mois une note d'avancement de sa mission. Cette note est adressée par le président aux membres du bureau.
- De même en fin de mission une note de synthèse et de recommandations sera adressée par le président aux membres du Conseil d'Administration.

Jean-Marc BRIATTE

Président du GEPSO